

EXTRAIT DE LA DECLARATION LIMINAIRE DE LA FSU AU CAEN DU 29 JUIN 2017
(Contribution du SNES pour le 2nd degré)

Hélas, la déclaration liminaire sera un peu longue : il existe pourtant une solution pour la raccourcir, c'est de diminuer la quantité des problèmes dans l'éducation nationale !

Il est difficile de trouver le bon terme pour qualifier l'année scolaire qui s'achève. A plusieurs reprises, la FSU a alerté les services rectoraux sur ce qui relève du « travail empêché » dans les écoles et les établissements. Faut-il emprunter l'expression qu'utilisa naguère la reine d'Angleterre, « Annus horribilis » ? Faut-il convoquer Victor Hugo et « son année terrible » ? Toujours est-il que le désarroi et la colère se sont répandus parmi le personnel de l'Education Nationale. Même si la musique adoucit les mœurs, ce n'est sans doute pas une chanson à la rentrée qui changera la donne !

Dans le 2nd degré aussi, les préconisations du ministre Blanquer sont inquiétantes : elles dessinent un programme éducatif dont les maîtres-mots sont l'autonomie encore accrue des établissements, c'est-à-dire de leurs chefs, l'évaluation permanente en vue de mesurer la performance (comprendre : la rémunération) des collègues, et des établissements (effet « palmarès » avec le pilotage par indicateurs), la sélection précoce des jeunes en fonction de leurs compétences supposées et de leur « employabilité ».

La préparation de la rentrée 2017 est catastrophique, d'abord par la surcharge des classes qui presque partout dépassent les seuils (24 en Education Prioritaire, 30 en collège, 35 en lycée), ensuite par les procédures de validation diverses et variées, et pour certaines pas très réglementaires de l'organisation de la rentrée dans les EPLE. Ce non-respect des procédures n'est pas de nature à instaurer un climat de confiance.

Un arrêté pour assouplir la réforme du collège a déjà été publié et un aménagement du baccalauréat « plus fin et plus musclé » le réduisant à quatre épreuves écrites, développant le contrôle continu a été annoncé dans la presse. Dans les deux cas, les recettes sont les mêmes : on renvoie au local l'organisation d'un dispositif d'examen qui, pour avoir une réelle valeur, doit placer tous les élèves sur un pied d'égalité et donc rester national. L'actuel DNB issu de la réforme du collège montre déjà les limites et les dérives d'un tel système : que vaudra un diplôme dont le taux de réussite approchera 100%, grâce à une épreuve orale évaluée localement, sans même une grille nationale, une part de contrôle continu validée à l'aide d'un barème démagogique et des compétences retransformées en notes chiffrées ? Les collègues qui ont participé aux jurys de l'oral du brevet n'ont pas été couverts par un ordre de mission, ce qui est pourtant indispensable en cas de problème, et la plupart n'ont pas été rémunérés pour l'instant, même si l'épreuve était en-dehors de leur service. Nous maintenons notre exigence d'une rémunération pour ces épreuves.

L'aménagement de la réforme du collège, annoncée tardivement et alors que les structures ont été définies pour l'année prochaine, ne fera qu'aggraver la situation actuelle. Les anciens horaires ne sont pas rétablis et le retour du latin ou du bilingue sera décidé au détriment d'autres dispositifs. Si nous nous félicitons de ce désaveu partiel de la réforme du collège, force est de constater que l'utilisation « autonome » des 3 heures de marge ne règle en rien les problèmes. C'est donc en toute logique que la FSU continue de dénoncer une réforme qui met à mal le travail des enseignants sans améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, encore moins leur niveau de connaissances.

Maintenant que le redoublement revient dans le paysage, il semble que du côté d'une ville moyenne alsacienne l'administration inciterait des élèves de 3^e (y compris pour certains avec « avis favorable pour le passage en 2nde GT ») à redoubler par manque de place en lycée. Autre phénomène nouveau, les classes nomades qui partent d'un collège ou d'un lycée pour aller vers un EPLE proche, les redécoupages, officiels ou non, de la carte scolaire, et le surbooking, pratique qui descend maintenant dans les collèges. A-t-on des informations sur les devoirs qui seraient faits dans l'établissement dès la rentrée ?

C'est peu de dire que le navire « éducation nationale » a subi tangage et roulis, à tous les niveaux. L'absence de ligne directrice claire, compréhensible (cf le flou autour des épreuves de brevet, les épreuves du bac) a eu dans certains cas des conséquences sur les élèves en particulier en cette fin d'année. Le LSU a été chronophage pour les enseignants, et pas très utile pour les élèves et leurs familles, et surtout il y a eu autour de cette modalité une insupportable valse-hésitation. Il faut d'urgence simplifier ou mieux encore supprimer le LSU.

Toutes ces dégradations ouvrent des perspectives profitables aux établissements privés. **Nous demandons un bilan sur plusieurs années sur l'évitement du service public d'éducation, et donc les passages au privé.**

Mais le comble du ridicule est sans doute atteint par « la reconquête du mois de juin » (oserait-on dire du début juillet?), puisque pour les 3èmes des collèges, les contraintes de l'orientation ont placé ce qui est ressenti par les élèves comme la fin de l'année, à la fin du mois de mai.

Nous ne pouvons pas passer sous silence les Risques Psycho Sociaux. Notre académie étant pilote, nous espérons que ce n'est pas pour le nombre de cas avérés. Bon nombre de collègues éprouvent un sentiment de dépossession de leur métier, une négation de leur professionnalisme (surcharge de travail ressenti comme peu utile au coeur du métier : l'enseignement), ou un sentiment de malaise souvent liés aux conditions d'exercice, ou à l'autoritarisme de l'administration.

Nous réitérons d'ailleurs notre demande d'un bilan des arrêts maladie des personnels de l'Education Nationale pour cette année scolaire.

Un mot sur l'expérimentation du « manuel numérique » en lycée : nous menons avec la FCPE et la PEEP une campagne pour un moratoire, car tout simplement le dispositif n'est pas prêt et les délais trop courts pour les enseignants pour choisir le manuel en coordination, et démarrer correctement début septembre, et le fait que, comme pour la réforme du collège, l'expérimentation s'appliquera aux trois niveaux d'un seul coup.